



CONSEIL GÉNÉRAL  
DE  
COINSINS

## CONVOCATION

à la séance du CONSEIL GENERAL  
du lundi 26 octobre 2020 à 20h15 à la  
salle de gymnastique du complexe  
scolaire du Bois-de-Chênes

---

### COVID-19

Au vu des conditions sanitaires actuelles, la Municipalité a requis et obtenu la validation de la tenue du Conseil général du 26 octobre 2020 auprès de la Préfecture. Nous garantissons que :

- la salle de gymnastique du complexe scolaire du Bois-de-Chênes sera installée en fonction de la crise sanitaire actuelle. Les chaises seront installées selon les règles de distanciation sociale.
- à l'entrée de la salle, des masques et du gel désinfectant seront mis à votre disposition.
- le port du masque est obligatoire pour les déplacements et jusqu'à ce que les Conseillers soient assis en respectant les distances.

Le bureau du Conseil général vous remercie de respecter les distances sociales lors de votre arrivée et de votre départ. Nous vous rappelons que pour la santé et la sécurité de toutes et tous, il n'y aura pas de poignées de mains et aucun contact physique entre les participants. Enfin, aucun apéritif ne sera servi en fin de séance, nous vous remercions donc d'emporter votre boisson si nécessaire.

Malgré toutes ces recommandations, **nous comptons sur votre présence afin de garantir la tenue de la séance.** Concernant l'acoustique de la salle, nous vous informons qu'une société a été mandatée pour améliorer la sonorisation de la salle.

Vous trouverez l'ordre du jour du Conseil au verso de la présente.



CONSEIL GÉNÉRAL  
DE  
COINSINS

ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 juin 2020.
3. Communications du bureau.
4. Préavis N° 007/2020 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2021.
  - a) présentation par la Municipalité
  - b) rapport de la Commission de gestion et des finances.
5. Préavis N° 004/2020 relatif à une demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 55'000.--, destiné à financer la mise en place d'un géoportail.
  - a) présentation par la Municipalité
  - b) rapport de la Commission de gestion et des finances.

Les préavis ci-dessus seront joints à l'ordre du jour et adressés directement aux Conseillers. Ils sont à disposition sur le site internet de la commune ([www.coinsins.ch](http://www.coinsins.ch)) et sont également en consultation au Greffe municipal ou Contrôle des habitants, durant les heures d'ouverture.

6. Informations municipales.
7. Divers et propositions individuelles.

POUR LE CONSEIL GENERAL

Le Président :

La Secrétaire :

M. Venanzi



C. Faupel